

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

Bulletin Périodique - 5ème année - N° 83

28/ I/74

Editeur responsable : J. HOEYENBRUGGE, 290, chée de Louvain, I300 Wavre

Réunion du lundi 4 février 1974, à 20 heures

1) Tombola payante

Belgique	Médailon ND 20 cmes bleu	0	Cote	I25
"	47I/77	Kœkelberg	xxx	" 650
"	I39I/94	Antarctique	xxx	" 60
France	I3II/I8	Tourisme	xxx	" 200
Monaco	576/78	Souveraineté	xxx	" 85
	58I/90	Oiseaux	xxx	" 200

2) Réalisations inter-membres (pages 2 et 3)

Réunion du jeudi 21 février 1974, à 20 heures

1) Tombola gratuite

2) Réalisations inter-membres (pages 4 et 7)

Noms révolutionnaires

Pendant la période de 1792-93, le comité révolutionnaire, et spécialement pendant la période de la Terreur, que furent opérés ces baptêmes de noms révolutionnaires.

C'est en effet le jacobisme, sous son double aspect, la haine de l'ancien régime et le sectarisme antichrétien, qui a inspiré la plupart de ces changements de noms.

Dans toute appellation devait disparaître le terme de: Roi, reine, dauphin, prince, duc, marquis, comte et vicomte. On a expurgé les noms de localités où se trouvaient ces titres royaux, ou simplement nobiliaires.

Marly-le-Roi devient Marly-la-Machine

Charleroi devient Libre-sur-Sambre.

Bourg-la-Reine : Bourg de l'Egalité

Fontenay le Comte : Fontenay-le-peuple

Montdauphin : Mont-Lyon

Philippeville : Vedette Républicaine

Bar-le-Duc : Bar-S-Omain

(à suivre)

Réalizations du 4/2/1974

Lots Nos	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
I	France	24a	0	FF 70	230	
2		396	xxx	" 16	80	
3		422	xxx	" 9	45	
4		568/71	xxx	" 30	150	
5		663/67	xxx	" 5,5	27	
6		84I	xxx	" 70	350	
7		I006/7	xxx	" 18	90	
8		I033	xxx	" 12	60	
9		III8/I9	xxx	"7,25	35	
10		II73/74	xxx	" 5	25	
II	Belgique	C/Vue 0 Grez-D.	0		25	
I2		"Blanmont 0 Chastre	0		25	
I3		7 CDF. S.	0	I25	90	
I4		I2 TB margé+voisin	0	I200	650	
I5		I4/I5 P45 grosses b.	0		25	
I6		I5 s/l.	0		20	
I7		I6	0		150	
I8		I6 s/l. Amb.Midi Verso	0		300	
I9		38	xx	450	150	
20		258 (8) Préos			25	
2I		88I-I026c etc	xxx	52	20	
22		BF 45	xxx	55	25	
23		I523/25 bl.de 4 -Bdf.	xxx	80	40	
24		I547/48	xxx	50	20	
25		BF 48	xxx	110	50	
26		I557/60	xxx	75	35	
27	Allemagne	Europa 1957	xxx	70	35	
28	Belgique	I Obl. Distribution56	0	I500	I000	
29		I TB	0	I500	800	
30		2b	0	3000	I600	
30		I7 (2) s/l. P.393	0		I00	
32		30 s/l.	0		20	
33		308/3I4	xxx	850	450	
34		47I/76	xxx	200	I00	
35		803/06	xxx	I90	95	
36		8I2 paire	xxx	I50	75	
37		99I-993	xxx	200	I00	
38		I096/I10I	xxx	300	I60	
39	Belgique	EP3(2) Wavre	0		24	
40		EP3(2)Wavre&Jodoigne	0		24	
4I		EPI3B (2)	0		24	
42		EPI9B (2)Huppaye-Niv.	0		24	
43		EP27 Court st. Et.	0		I0	
44		EP (25)20obl Diff B-W.	0		200	
45		EP3I (2)Braine CtStEt.	0		20	
46		EP3I(3) Voir verso	0		30	
47		EP79(2) Obl.parfaite	0		I5	
48		Carte-lettre n°I	0		25	
49		Idem n°22 +Timbre I37	0		I0	

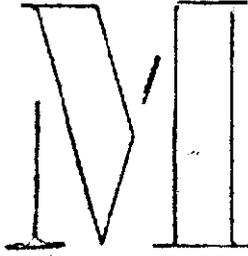
Réalisations du 4/2/1974-Suite et fin

Lots Nos	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
50	Belgique	697/98	xx	70	35	
51		834/40	xxx	560	280	
52		924/26	xxx	325	160	
53		988	x	110	40	
54		I322/26	xxx	50	25	
55		I025/26	xxx	50	25	
56		PA 4A	x	85	30	
57		PA 4A	xxx	85	40	
58		PA 4A	xx	85	35	
59		PA 28A	xxx	110	55	
60		Ch. F. I57&I62	xxx	45	20	
61		PA 30/35	xxx	125	65	
62	Oongo	I97/202	xxx	55	30	
63		I97/202	xxx	55	30	
64		350/6I	xxx	100	50	
65		55I/66	xxx	200	100	
66		347	0	25	10	
67	Belgique	428	xxx	16	8	
68		3I7	xxx	14	7	
69		PA 2A	0	44	17	
70		300	xxx	25	12	
71	Belgique	34 et 34a	0	I330	600	9
72		I56	xx	100	40	
73		262	0	75	30	
74		264	0	400	160	
75		438/46	xx	365	180	
76		75I/55 lég.tr.charn.	xx	800	400	
77		785 " " "	xx	425	210	
78		834/40 " " "	xx	600	300	
79		842/44	xxx	475	235	
80		926	xxx	50	25	
81		I0I3/I8	xxx	200	100	
82		I029 non fluor.	xxx	40	20	
83		I066 " "	xxx	30	15	
84		I068 A " "	xxx	I20	60	
85		I069 " "	xxx	60	30	
86		I069B " "	xxx	60	30	
87		I094/95	xxx	65	32	
88		I096/II0I	xxx	275	140	
89		III4/20	xxx	240	120	
90		II47/49	xxx	I50	75	
91		II69/7I	xxx	50	25	
92		II76/8I	xxx	250	125	
93		I225/30	xxx	I40	70	
94		I255/58	xxx	70	35	
95		I272/77	xxx	I00	50	
96		I307/I2	xxx	80	40	
97		I329/33	xxx	60	30	
98		I337/43	xxx	77	38	
99		I374/80	xxx	62	30	
100		I385/88 paires	xxx	95	47	

Bulletin à conserver pour les réalisations du 21/2/74

Réalisations du 21/2/1974

Lots Nos	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Ad jugés	
1	Belgique	787/9I	xxx	750	375		
2		7 S.	0	I25	80		
3		I5 s/fr. Amb.M.3.	0		50		
4		I505/07	xxx	45	20		
5		BF 47	xxx	60	27		
6	Belgique	I399/I403	xxx	67	34		
7		I474/77	xxx	68	34		
8		année 1968	xxx		300		
9		BF I7	xxx	I35	70		
10		BF 27	xxx	I500	800		
11		BF 28	xxx	I650	900		
12		BF 30	xxx	I650	900		
13		BF 32	xxx	550	300		
14		BF 34	xxx	85	45		
15		BF 46	xxx	I50	80		
16		France	I79	xx	265	I30	
17			3I3	xxx	400	200	
18			377/77A	xxx	220	I20	
19			388/94	xxx	950	475	
20			402	xxx	I60	80	
21	526/37		xxx	360	I80		
22	923		xxx	200	I00		
23	I3I9/22		xxx	400	200		
24	I356/57+I360/62		xxx	75	37		
25	I388/89+I395/97		xxx	6I	30		
26	I422		xxx	350	I75		
27	I435/4I		xxx	I40	70		
28	I454+I457/59		xxx	82	40		
29	PA I3		xxx	450	225		
30	PA 46		xxx	82	45		
31	PA 47		xxx	200	I00		
32	Franchise 4		xx	250	I00		
33	Burundi		350/62	0		I00	
34			PA I/7	0	I00	40	
35			PA I20/28	0	I40	50	
36	Roumanie	2I00/409	0	.65	50		
37	France	246/48	xxx	FF24	120		
38		404	xxx	FFI1	55		
39		565/66	xxx	FF27	155		
40		576/80 bdf.	xxx	FF66	350		
41		765/70 Bdf.	xxx	FFI1	55		
42		942 & 984	xxx	8,25	40		
43		1018	xxx	13,5	65		
44		1035	xxx	13,5	65		
45		1152/55	xxx	7,5	35		
46		Belgique	EP 43A (3)	0		30	
47	EP 41 Tubize		0		10		
48	Carte-lettre 9		0		20		
49	Carte-lettre 2		0		15		



A. DE ROTHSCHILD

algré ces prétentions, la Trésorerie, après examen des projets, déclara qu'aucun d'eux n'offrait, pour l'emploi des timbres-poste, de procédés autres ou meilleurs que celui de M. Hill. Deux mois avant la publication des "Notes de la Trésorerie", M. Hill, avait, en effet, publié un mémoire où il proposait au gouvernement les quatre espèces de timbres qui furent adoptés. Ces quatre espèces étaient des couvertures ou demi-feuilles de papier timbré, des enveloppes timbrées, des étiquettes gommées ou timbres proprement dits, et enfin du papier à lettre timbré. Chaque invention nouvelle a ses partisans et ses adversaires. Ceux-ci ne manquèrent pas au projet Hill, et les plus opiniâtres d'entre eux furent les marchands de papier. Ils qualifiaient de monopole tyrannique le débit général du papier à lettres timbré que s'était réservé l'Etat, et la seule émission de timbres sur laquelle ils consentaient à passer condamnation était celle des étiquettes. Une polémique s'engagea, au sujet des timbres, entre les deux principales revues, la *Quarterly Review* et l'*Edinburgh Review*, celle-ci défendant l'administration, et celle-là prenant fait et cause pour les fabricants qui se disaient injustement frappés. Un de ces opposants, M. Dickinson, afin de "lancer" dans le monde industriel un papier à enveloppes particulier, fabriqué chez lui, fit paraître, à son tour, une note relative aux nouveaux timbres. Il y concluait formellement contre l'usage des étiquettes, des couvertures et du papier à lettre. Selon lui, il fallait restreindre à l'emploi des enveloppes les conséquences de l'invention nouvelle. Les agents de la Poste, ajoutait-il, pourraient, s'il en était autrement, tromper le public et garder son argent, sans coller les timbres sur les lettres. L'objection était sans portée : pourquoi, en effet, supposer qu'un envoyé ne serait pas, à l'avance, muni de timbres, ou du moins, ne les ferait pas coller sous ses yeux ? Sans se préoccuper de ces critiques intéressées, l'administration s'applique à faire exécuter la loi de la manière la plus économique pour le fisc et la plus prompte pour le public.

o
o'o
o

Dans l'intervalle qui s'écoula entre l'adoption de la réforme et la mise en circulation des timbres-poste, le gouvernement, déférant en cela au vœu du législateur, avait pratiqué d'abord l'essai du prix réduit. Cet essai fut le véritable "criterium" qui ouvrit les yeux sur l'importance de la réforme, et montra jusqu'à quel point elle était attendue et nécessaire. Le nombre

des lettres confiées à la Poste augmenta subitement dans une proportion telle qu'il dépassa tous les calculs. Il devint évident que le service ordinaire ne pourrait longtemps suffire aux besoins et que la création des timbres devenait indispensable. On nous permettra, à cette occasion, de citer les quelques lignes que nous avons publiées au sujet de l'expérience ainsi faite, et qui reproduisent assez exactement, croyons-nous la physionomie postale de Londres, à l'époque dont nous parlons: " ... Depuis la réduction de la taxe à un penny, on se précipitait aux guichets de la Poste comme aux bureaux des théâtres pour les pièces en vogue. Pendant la dernière demi-heure, les employés ne pouvaient plus suffire au service; car il fallait recevoir les lettres, vérifier le poids, encaisser l'argent, marquer l'affranchissement, opérations distinctes et qui se répétaient à chaque lettre, malgré l'uniformité de la taxe... Le premier ou le second jour après la mise en vigueur de la loi, une scène intéressante eut lieu dans le bureau de Saint-Martin-le-Grand. La salle était comble, ou à peu près, de spectateurs venus en simples curieux, et que des policemen contenaient à l'entour des guichets. En même temps, les porteurs de lettres se pressaient et se bousculaient, chacun essayant d'arriver le premier. Le Surintendant, président du bureau de l'intérieur, dirigeait les employés avec le zèle le plus louable, et portait tout à tout leur activité et leur énergie sur les points les plus envahis. Avant la promulgation de la loi, un seul guichet suffisait pour recevoir toutes les lettres; ce jour-là, on en avait ouvert six, et à chacun d'eux étaient assis des receveurs. Ils étaient littéralement assiégés. Au dernier quart d'heure, la foule devenant de plus en plus compacte, un septième guichet fut ouvert, et presque aussitôt M. Bockenham en improvisa un huitième, où il s'installa, et reçut les lettres et l'argent, pour ne renvoyer aucun des expéditeurs... On peut juger du soulagement que chacun avait éprouvé, quand on avait pu constater que satisfaction avait été donnée à tous, que pas une personne n'avait manqué l'heure, que, ce jour-là, le bureau de Saint Martin avait reçu, entre cinq et six heures, plus de 3000 lettres, et que pas un courrier n'avait été en retard d'une minute. Le public lui-même avait voulu témoigner son admiration pour le zèle des agents de l'administration: au moment où se fermaient les guichets, il avait fait entendre une salve d'applaudissements pour les employés des postes et une autre pour Monsieur Rowland Hill... La presse n'avait pas été moindre dans toutes les maisons où il y avait une boîte aux lettres, soit à Londres, soit dans tout le royaume. Un receveur de la capitale avait déclaré que, si le nouveau système devait durer, il ne voudrait pas conserver ses fonctions pour 200 livres par an. C'est qu'autrefois sa recette moyenne était de quatre-vingts lettres, et qu'elle s'élevait maintenant à plus de trois mille. Le premier jour, la foule des porteurs de lettres avait mis en fuite tous ses clients, et il n'avait pas vendu pour un sou. On pouvait facilement conclure de ces faits que les petits boutiquiers ne pourraient plus joindre à leur commerce l'industrie annexe qui consistait à recevoir les lettres de leur quartier. Quelques uns de ces receveurs mixtes ne tardèrent pas à donner leur démission: c'était conséquence naturelle du régime nouveau."

(à suivre)

Réalisations du 21/2/1974 - suite et fin

Lots Nos	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
50	Belgique	184/186	xx	70	30		
51		240/44	xx	200	90		
52		243 bleu v F	xx	200	80		
53		302/304	xx	210	95		
54		573/82	xx	100	45		
55		FF 17 pet.taches	xxx	135	60		
56		603/12	xx	100	45		
57		615/22	xx	90	40		
58		631/38	xx	160	72		
59		639/40	xx	90	40		
60		647/52	xx	100	45		
61		697/98	xx	70	31		
62		701/09	xx	110	48		
63		716/24	xx	110	48		
64		876/78	xx	600	270		
65		938/40	xx	520	210		
66		973/78	xx	450	180		
67		998/1004	xx	450	180		
68		1011 & 1012	xx	33	14		
69		1013/18	xxx	200	100		
70		1020/21	xxx	25	12		
71		1047/52	xx	130	60		
72		1038-63-64/65	xx	26	10		
73		1076/81	xxx	375	187		
74		1088	xxx	110	55		
75		1089	xxx	12	6		
76		1093	xx	15	5		
77		1225/30	xxx	140	70		
78		1243/45	xxx	60	30		
79		1253	xxx	20	10		
80		1278/80	xx	25	10		
81		1284+1285	xx	18	7		
82		1286	xxx	60	30		
83		1298/99	xxx	20	10		
84		1313/14	xxx	15	7		
85		1321+1327+1328	xxx	12	6		
86		1344/48	xxx	90	45		
87		1351+1352/53	xxx	10	5		
88		Belgique	PA 28/29	xxx	230	120	
89			2	0	1100	600	
90			4	0	900	450	
91			c.allemand Thuin	0		70	
92			263-265-266	xxx	1320	650	
93			481/483	xxx	200	100	
94			930/37	xxx	700	375	
95			1076/31	xxx	400	200	
96			1147/49	xxx	150	75	
97			Lettres diverses(31)			100	